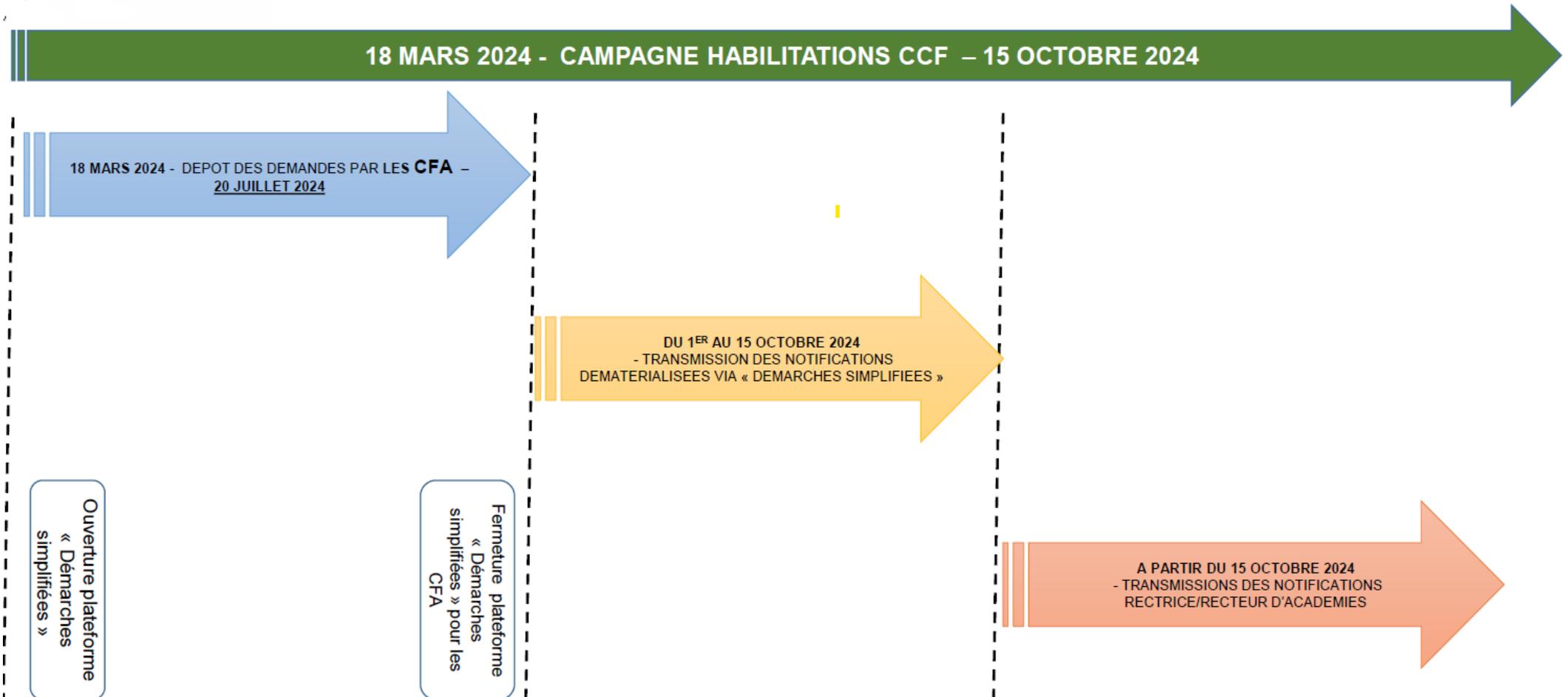


Campagne de demandes d'habilitation CCF 2024 : procédure



Liste des pièces à déposer

J'attire votre attention sur le fait que votre demande, déposée sur la plateforme dont le lien vous a été communiqué sera instruite au regard des pièces déposées. Un dossier complet est attendu.

Contenu des pièces pour le traitement des demandes d'habilitation au CCF	Libellé du fichier
<p>➔ Avis du conseil de perfectionnement Copie intégrale du conseil de perfectionnement faisant état de la validation par les membres du conseil de perfectionnement de la mise en œuvre du CCF précisant le diplôme et le lieu de préparation si UFA. Si la préparation se fait en UFA pensez à joindre la copie intégrale de la convention UFA , Art. R 6233-1 et – 2 du code du travail.</p>	<p>Conseil Perf</p>
<p>➔ Composition et qualification de l'équipe pédagogique Le fichier déposé mentionnera : - le CV ; - le ou les diplômes obtenus ; - les disciplines enseignées ou contenus enseignés le cas échéant.</p>	<p>Équipe pédagogique</p>
<p>➔ Organisation pédagogique de la formation en centre ou en établissement et en entreprise</p> <p><u>Les précisions suivantes sont nécessaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • le calendrier de l'alternance • l'emploi du temps de la classe pour chaque niveau 2nde «EDT1», 1^{ère} « EDT2», Terminale « EDT3» <ul style="list-style-type: none"> - Si les emplois du temps sont regroupés sur un seul document, nommer le fichier « EDT 123 » <p>Pour chaque discipline</p> <ul style="list-style-type: none"> - un sujet original pour chaque épreuve ou sous-épreuve concernée par le CCF au regard du règlement d'examen - <Nom discipline><Nom épreuve sous-épreuve> Sujet <p>En précisant quelles sont les compétences évaluées et en joignant la grille d'évaluation avec les critères d'évaluations <Nom discipline><Nom épreuve sous-épreuve > Précisions</p> <ul style="list-style-type: none"> - la progression pédagogique sur le cycle - <Nom discipline><Nom épreuve sous-épreuve > Progression - un état du partage des contenus CFA / Entreprise au regard du référentiel - les modalités d'utilisation du livret d'apprentissage <p>➔Tout document que vous jugerez utile</p> <p><i>Précision : les sujets proposés par les organismes de formation ne seront pas issus de banques de sujets ou de Guides d'Accompagnement Pédagogiques nationaux. Les sujets proposés seront des « originaux » conçus par le/les formateurs.</i></p>	<p>C.ALTER si 1 document : EDT1, EDT2, EDT3</p> <p>EDT 123</p> <p>ex : Math EG2-Sujet</p> <p>ex :Math-EG2-Precisions</p> <p>ex :Math-EG2-Progression Répartition Contenus Livret</p>

Rentrée scolaire 2024 HABILITATION CCF / TOULOUSE

Le dossier

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires. Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

[Télécharger le guide de la démarche PDF – 1000 ko](#) Ce lien est éphémère et ne devrait pas être partagé.

Précisez le statut et le niveau du diplôme de la formation concernée:

- APPRENTISSAGE _ Diplôme de niveau 5 (BTS,...)
- APPRENTISSAGE _ Diplôme de niveaux 3 ou 4 (CAP, BAC, BP, MC...)
- FORMATION CONTINUE _ CCF intégral niveaux 3 et 4 (CAP, BAC, BP, MC) ou CCF étendu niveau 5

1. CONSIGNES - Informations importantes

Téléchargez le "guide de la démarche" en haut de page. Il fixe le calendrier de la procédure et précise quel doit être le contenu des pièces à déposer et les noms de fichiers à utiliser pour identifier les pièces ainsi que les recommandations particulières pour les Mathématiques sciences physiques.

Il ne sera pas demandé de compléments d'informations sauf besoins particuliers. Veillez à déposer un dossier complet.

Les échanges se feront uniquement à partir de la messagerie intégrée à cette plateforme et à l'adresse ayant servi au dépôt de la demande.

La structure qui signe les contrats d'apprentissage est seule habilitée à déposer la demande d'habilitation.

L'OF-CFA valide en conseil de perfectionnement la demande d'habilitation au CCF pour le ou les diplômes visés et les lieux de formation CFA ou UFA. À cet effet la copie intégrale du conseil de perfectionnement doit être déposée.

Si la demande CCF est formulée pour une UFA en particulier, seule la formation visée dans cette UFA sera autorisée à pratiquer le CCF.

Liste des pièces à déposer obligatoirement:

- Toutes les pièces listées dans le "guide de la démarche".
- Avis du conseil de perfectionnement.
- Composition et qualification de l'équipe pédagogique de l'organisme de formation (ou lieu de formation si UFA) ;
- Organisation pédagogique de la formation en centre ou en établissement, et en entreprise ;
- Modalités de mise en œuvre du contrôle en cours de formation.

Pour les CFA privés s'appuyant sur les établissements publics ou privés sous contrat, le dossier de demande d'habilitation est allégé dès lors que la formation ciblée se déroule en totalité dans un établissement public ou privé sous contrat.

Dans ce cas, la demande doit préciser la formation concernée, l'avis du conseil de perfectionnement du CFA, l'organisation pédagogique alternée de la formation. Les CFA concernés sont ainsi dispensés de fournir la composition et la qualification de l'équipe pédagogique de l'organisme de formation. Ils présenteront cependant des sujets et corrigés originaux, à titre informatif.

Arrêté du 17 juin 2020 Article 4

Durant la période d'habilitation ou lors d'une première demande, la conformité de la mise en œuvre du contrôle en cours de formation par l'organisme de formation est vérifiée par les corps d'inspection pendant les périodes de formation en établissement pour les publics concernés.

En cas de difficultés dûment constatées, par l'inspecteur compétent ou par le chef d'établissement ou le directeur du centre de formation d'apprentis sur le déroulement de l'évaluation, le recteur d'académie peut prendre la décision d'exiger que le candidat subisse de nouvelles évaluations et, en cas d'impossibilité majeure, d'autoriser celui-ci à se présenter aux épreuves ponctuelles terminales correspondantes.

J'ai bien pris connaissance des informations ci-dessus.

Désignation du CFA (facultatif)

La structure qui signe les contrats d'apprentissage est seule habilitée à déposer la demande d'habilitation.

Si la formation se déroule en UFA vous devez compléter obligatoirement la rubrique "Identification de l'UFA"

Si votre établissement n'apparaît pas dans la liste, contacter, mcpfa@ac-toulouse.fr, en y joignant les pièces suivantes:

- KBIS de l'établissement ;
- récépissé de déclaration d'activité de la DREETS portant mention d'activités par apprentissage ;
- récépissé d'attribution de numéro UAI ;
- si UFA convention UFA et Siret UFA.

2. IDENTIFICATION DE L'UFA

J'identifie l'UFA (facultatif)

Mentions obligatoires:

Libellé de l'UFA / Ville / UAI / SIRET.

Dépôt de la convention de création d'UFA (facultatif)

Je dépose la copie de la convention d'UFA.(Art. R 6233-1 et -2 du code du travail)

Taille maximale : 200 Mo.

3. MISE A JOUR DE DONNEES ORGANISME DE FORMATION - CFA

Mise à jour de vos données. (facultatif)

Indiquez ici la nature des informations à modifier.

4. Diplôme pour lequel la demande d'habilitation à pratiquer le CCF est formulée

Indiquer le libellé du diplôme (facultatif)

Sur le site, "Liste des diplômes professionnels de l'éducation nationale (<https://bit.ly/3FXxNDe>) , copier coller les cinq items du diplôme concerné.

Exemple:

Niveau 3/500-22137 S/Certificat d'aptitude professionnelle/Boulangier/ 18704

Précisez le département concerné par la demande d'habilitation*

5. Informations obligatoires pour l'instruction

Pièces à déposer

- Toutes les pièces listées dans le "guide de la démarche".
- Dépôt de pièce
- Ajouter un élément pour « Pièces à déposer »